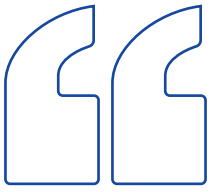




GÉOTHERMIE

Solutions d'assurance
pour les professionnels



VERSPIEREN

assure les risques géothermiques



La géothermie constitue l'une des quatre principales sources d'énergie renouvelable dans le monde. Aujourd'hui, la France joue un rôle pionnier dans le développement de cette ressource. Notamment le bassin parisien qui représente la plus grande densité au monde d'opération en fonctionnement.

Fort de son expérience dans le domaine des énergies renouvelables, Verspieren conseille les acteurs opérant sur cette filière et vous apporte son expertise pour les points clefs d'un chantier.

- Études de sol
- Analyse du choix de la technique de forage
- Choix du tubage
- Cimentation
- Qualité des diagraphies
- Analyse de la qualité de la technologie

Nous vous apportons chaque jour la réactivité et la technicité dont vous avez besoin.

Une gamme complète de garanties

Verspieren vous accompagne dans le développement de vos activités en neuf, comme en réhabilitation en vous proposant des couvertures d'assurance adaptées.

CENTRALE	CONSTRUCTION	RÉCEPTION MISE EN SERVICE	EXPLOITATION
GARANTIES D'ASSURANCES	Tous risques chantier, montage et essai Pertes de recettes anticipées	Garanties standard	Bris de machines & perte de recettes Responsabilité civile exploitation
MAÎTRES D'OUVRAGE	Responsabilité civile maîtrise d'ouvrage		Garanties spécifiques
EXPLOITANTS	Marchandises transportées & PRA		
GARANTIES D'ASSURANCE	Marchandises transportées	Garanties spécifiques	Responsabilité civile professionnelle
CONSTRUCTEURS	Tous risques matériels		Assurance maintenance constructeur
ENTREPRISES DE MAINTENANCE BET / MAÎTRES D'ŒUVRE	Tous risques chantier/outillages forage		Responsabilité civile environnement
	Responsabilité civile professionnelle		
	Responsabilité civile environnement		

Une équipe dédiée spécialisée

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Assistance et conseils
- Analyse des risques
- Information sur l'état du marché de l'assurance
- Assistance dans la constitution du dossier technique d'analyse des risques
- Mise en œuvre de programmes d'assurance

PLACEMENT

- Consultation du marché de l'assurance et de la réassurance
- Analyse des offres
- Etablissement de synthèse comparative des offres
- Négociations supplémentaires avec les compagnies pressenties
- Conseils sur le choix des fournisseurs

CONSEILS

- Collectes de l'ensemble de la documentation nécessaire
- Établissement des polices d'assurance
- Conseils et recommandations dans la réception et/ou la mise en service des centrales
- Conseils juridiques et techniques (prévention des risques)

GESTION DES SINISTRES

- Vérification de la conformité avec la législation
- Conseils et assistance dans la déclaration et l'évaluation des sinistres
- Suivi et contrôle des procédures d'indemnisation des sinistres

REPORTING

- Création de bases de données selon les besoins des clients concernant
- La modification et l'adaptation des polices l'évolution des primes
- L'évolution des sinistres



Pourquoi vous assurer ?

CAS CLIENT 1 : mauvais choix de technologie sur un chantier de la région parisienne

- L'affaissement brutal d'une cave de forage en béton de 45 tonnes pendant la phase de réalisation de l'avant-trou.
- Une cavité se formait sous la cage. Le sol traversé était très hétérogène.
- Le souci est lié à un problème de cavité non détecté, générant une incompatibilité avec la technique de forage utilisé.

Un sondage aurait dû être effectué pour connaître la lithologie exacte de la formation traversée.

Coût du matériel et choix du changement de technologie pour reprendre le forage : 750 000 €

CAS CLIENT 2 : side track sur un chantier de la région parisienne

Blocage d'une tête de forage à 2000 mètres de profondeur.

Cet incident a eu plusieurs répercussions :

- retard de 12 jours par rapport au planning du chantier initialement prévu ;
- pertes financières suite au surcoût engendré pour la mise en œuvre du side track ;
- perte des matériels au fonds de la partie du puits cimenté.

Coût total du sinistre : 1 200 000 €

Département Énergies renouvelables
8, avenue du Stade de France
93210 Saint-Denis

Guilhem de Saint André
01 49 64 13 68
06 29 99 46 65
gdesaintandre@verspieren.com

Thierry Meherzi
01 49 64 13 94
06 01 37 72 57
tmeherzi@verspieren.com

Xavier Guillerand
01 49 64 13 57
06 21 51 03 82
xguillerand@verspieren.com

Suivez toute l'actualité de l'assurance
des énergies renouvelables sur Facebook !



VERSPIEREN
ASSURANCE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Verspieren – SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 000 000 €
1, avenue François-Mitterrand 59290 Wasquehal – Siren n° 321502049
RCS Lille Métropole – N°Orias : 07001542 – www.orias.fr
Crédits photos : Thinkstock – SH DSE 03/14

